



## Bonne année scolaire !

Nous sommes heureux d'accueillir vos enfants pour une nouvelle année scolaire dans ce contexte particulier.

Nous vous invitons à lire l'**Info-parents** dans lequel vous trouverez, à chaque début du mois, des messages importants sur la vie scolaire à l'école Ahuntsic ainsi qu'à son annexe de la rue d'Auteuil. L'**agenda** de votre enfant contient également une foule d'informations sur le fonctionnement et le code de vie de notre école, c'est le moyen de communication privilégié avec les enseignants. Nous vous invitons à le lire avec votre enfant chaque jour et à le signer. Surveillez particulièrement vos courriels les mardis et jeudis, ce seront nos journées d'envois de documents.

Le **site internet** de l'école renferme aussi une grande quantité d'informations mises à jour régulièrement : le calendrier scolaire, les horaires des deux pavillons, les renseignements sur le service de garde (feuilles de journées pédagogiques), etc. Vous pouvez y accéder au <https://ahuntsic.csdm.ca/>

Vous connaissez notre préoccupation pour l'environnement, elle n'a pas changé ! Donc à moins d'un avis contraire de votre part toutes les communications vous seront envoyés par courriel à l'exception de celles où vous devrez nous retourner un coupon-réponse.

Bonne année scolaire à tous, notre souhait est qu'elle soit remplie de bons moments et d'expériences pédagogiques enrichissantes !

## HORAIRES DE L'ÉCOLE :

Attention aux quelques changements :

### Voici l'horaire des élèves du primaire (1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> année) du pavillon principal :

	avant-midi	après-midi
Surveillance dans la cour	7 h 53	12 h 54
Entrée des élèves	8 h 01	12 h 59
Début des cours	8 h 05	13 h 01
Fin des cours	11 h 39	15 h 13

### Voici l'horaire des élèves du préscolaire :

	avant-midi	après-midi
Accueil et prise des rangs	7 h 53	12 h 54
Entrée des élèves	8 h 01	12 h 59
Fin des activités	11 h 15	14 h 43

### Voici maintenant l'horaire des élèves primaire (4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année et AIDA) de l'annexe d'Auteuil :

	avant-midi	après-midi
Surveillance dans la cour	7 h 48	12 h 49
Entrée des élèves	7 h 56	12 h 54
Début des cours	8 h 00	12 h 56
Fin des cours	11 h 34	15 h 08

### Secrétariat :

7 h 30 à 11 h 40

11 h 40 à 12 h 40 **Fermé pour la période de dîner**

12 h 40 à 15 h 30

### Service de garde :

7 h à 18 h - **13 h 15 à 14 h 15** Fermé pour la période de dîner

## **ORGANISATION DE L'ÉCOLE**

Au 27 août 2020, 530 élèves étaient inscrits à notre école. Nous comptons quatre classes du préscolaire, six au 1<sup>er</sup> cycle, six au 2<sup>e</sup> cycle et sept au 3<sup>e</sup> cycle. L'école compte également 5 classes d'accueil : une au préscolaire ainsi que quatre de niveau primaire. Nos élèves sont répartis dans deux pavillons :

- Le pavillon principal qui compte 317 élèves de maternelle à la 3<sup>e</sup> année incluant 5 groupes d'accueil
- L'annexe située au 9900, avenue d'Auteuil, est utilisée par nos 218 élèves de niveau 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Cela inclus les 4 groupes d'AIDA (Anglais Intensif et Défi Académique) programme du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycle.

Le service de garde l'Aurore boréale est basé au sous-sol du pavillon principal, les grands y seront ramenés par navettes scolaires à la fin des classes vers 15 h 15.

## **BONNES HABITUDES**



Nous vivons chaque année quelques petits désagréments face aux départs hâtifs des enfants. Si votre enfant doit partir plus tôt (rendez-vous chez le médecin par exemple), veuillez l'inscrire dans l'agenda et l'enseignant(e) se chargera de faire descendre l'enfant au secrétariat à l'heure prévue. En raison de la pandémie, nous devons réduire les accès à l'intérieur de l'école. Au pavillon principal, la secrétaire vous accueillera dorénavant par le biais de la fenêtre intérieure entre les deux portes d'entrée, nous vous demandons d'attendre et de ne pas entrer dans l'école. Pour l'Annexe, la secrétaire s'adressera à vous par le biais de l'interphone extérieur. Faites également attention aux objets oubliés le matin (chaussures, cahiers, manuels, lunch), la secrétaire attendra 8 h 30 avant de faire la tournée de distribution. Merci de votre collaboration.

## **PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRES**

Comme à chaque début d'année, nous vous demandons un montant d'argent pour payer le coût d'achat des cahiers d'activités, l'agenda et le matériel divers dont votre enfant aura besoin cette année. Vous avez reçu une facture personnalisée à la première journée d'école de votre enfant qui mentionnait le montant exigé. **Svp, effectuez votre paiement par chèque ou en argent comptant à l'ordre de l'école Ahuntsic d'ici le vendredi 4 septembre.** Svp, inscrivez le **prénom, le nom de famille ainsi que le groupe de votre enfant en bas à gauche sur le recto du chèque.**

**Veuillez noter que vous pouvez maintenant payer la facture en ligne, la procédure se trouve sur l'état de compte. Si vous avez plus d'un enfant, vous devez payer les frais scolaires séparément.**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR LES PARENTS DES DEUX PAVILLONS**

Le **mercredi 9 septembre prochain à 18 h 30**, nous vous invitons à une **assemblée générale virtuelle afin d'élire les membres du conseil d'établissement 2020-2021.** Vous recevrez par courriel au début de la semaine prochaine la procédure pour participer à la rencontre via la plateforme ZOOM. **Trois postes seront à combler**, il s'agit de trois mandats de deux ans. De plus, durant cette assemblée, le président du CÉ de l'an passé en profitera pour vous faire un compte-rendu des réalisations faites en 2019-2020. Nous vous parlerons également des autres comités de l'école : l'OPP (Organisme de Participation des Parents), la Fondation, le comité bibliothèque et celui des parents utilisateurs du service de garde pour ceux d'entre vous qui aimeraient s'impliquer dans la vie scolaire de leur enfant.

## **RENCONTRE DES PARENTS (NOUVELLE DATE AU P. P.)**

Comme la CSSDM a pris une position institutionnelle et opte pour une assemblée générale virtuelle pour l'ensemble de ses établissements, nous avons déplacé **la rencontre des parents de tous les groupes du pavillon principal :**

- **Pavillon Principal au mardi 8 septembre en présentielle à 18 h**
- **Annexe d'Auteuil jeudi 3 septembre en présentielle ou virtuelle à 18 h 30**

**Nous vous demandons qu'un seul parent se présente sans enfant afin de limiter les présences à l'intérieur de l'école.** Le port du couvre-visage sera obligatoire. Chaque parent présent devra compléter le formulaire des symptômes COVID à son arrivée et le remettre à l'enseignant de son enfant. Évidemment, si vous éprouvez des symptômes ou avez des doutes sur votre état de santé, nous vous demandons de ne pas vous présenter à la rencontre.

## **ASSIDUITÉ ET RETARD DES ÉLÈVES**

La fréquentation scolaire est obligatoire pour tous les élèves inscrits à l'école. **En cas d'absence ou de retard, vous devez toujours prévenir les secrétaires avant 8 h 15** pour nous informer du motif de l'absence de votre enfant. :

- **pavillon principal au (514) 596-5167 poste 0**
- **annexe au (514) 596-5147 poste 0.**

Vous pouvez le faire 24 heures sur 24 en laissant un message sur la boîte vocale de l'école.



Les retards des élèves sont très dérangeants pour l'enseignant et les autres élèves de la classe en plus de nuire à la réussite éducative de votre enfant. Ils seront donc comptabilisés et, comme précisé dans le code de vie, des sanctions seront prises à partir du cinquième retard non motivé.

## **CIRCULATION DES ÉLÈVES ET DES PARENTS**

**Voici horaire des surveillances du pavillon principal :**

Heures d'arrivée des élèves : AM : entre **7 h 53 et 8 h 01** PM : entre **12 h 54 et 12 h 59**

**Et celui de l'annexe :**

Heures d'arrivée des élèves : AM : entre **7 h 48 et 7 h 56** PM : entre **12 h 49 et 12 h 54**

Il est à noter qu'avant cette période, il n'y a aucune surveillance de la part des enseignants. La cour ne peut alors être occupée que par les élèves qui fréquentent le service de garde. C'est souvent quand les élèves flânent autour de l'école, sans surveillance, que des accidents ou des conflits peuvent se produire. Nous sollicitons la collaboration et la vigilance des parents.

Les parents sont toujours les bienvenus à l'école, mais cette année nous devons limiter les accès. **Pour assurer la sécurité de nos élèves, nous demandons à tous les gens qui se présentent à l'école de passer par la porte de l'entrée principale ou par le service de garde** pour annoncer leur présence et recevoir leur **cocarde de visiteur**. Les portes de cours sont réservées uniquement pour les entrées et les sorties d'élèves accompagnés du personnel de l'école.

**IMPORTANT :** La cour d'école est réservée aux enfants et au personnel de l'école. Ceci nous permet d'assurer une meilleure sécurité des élèves présents dans la cour. **Lorsque vous venez reconduire votre enfant au pavillon principal, nous vous demandons de ne pas bloquer l'entrée des cours d'école. Cela assure un passage sécuritaire et facile aux enfants.**

Si vous désirez parler à l'enseignant(e) de votre enfant, il faudra prendre rendez-vous soit en utilisant l'agenda ou en laissant un message au secrétariat. Les secrétaires se feront un plaisir de le leur remettre.

## **PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE**

Vous trouverez sur notre site internet les informations pertinentes en lien avec notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

## **COVID 19**

En raison des mesures sanitaires imposées, nous demandons aux parents d'éviter d'entrer dans l'école.

Voici 3 liens où vous trouverez des informations importantes et intéressantes :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-reponses-education-famille-covid-19/#c62686>

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>

<https://www.chusj.org/CORPO/files/8a/8a2a6261-d47c-4faf-ad6b-2ad36823ba76.pdf>

## **VISITE DES OBJETS PERDUS**

Comme cette année les accès à l'école sont limités, il sera plus qu'important d'identifier les vêtements de vos enfants tels que les chandails de coton ouaté, mitaines, vestes, gants, manteaux, pantalons de neige, cache-cous, vêtements d'éducation physique, casquette, bottes, chaussures, etc. ainsi lorsque les vêtements arriveront au bac, la secrétaire pourra les faire parvenir à votre enfant.

Deux bacs d'objets perdus sont répartis dans l'école au pavillon principal : un est dans l'entrée principale, près du secrétariat et l'autre se trouve dans l'aire d'attente du service de garde. À l'annexe, vous en trouverez un dans l'entrée principale. Nous vous conseillons d'aller y faire un tour régulièrement; vous pourriez y retrouver les, chandails, chaussures, boîtes à lunch, mitaines et objets divers perdus par vos enfants.

## **SÉCURITÉ**

Pour les automobilistes : svp, **pas de stationnement sur le débarcadère** d'autobus (zone réservée) à l'entrée et à la sortie des élèves. Nous avons, encore cette année, des autobus scolaires qui ont besoin de cet espace, pour assurer la sécurité lors des embarquements et sorties des autobus. Évitez également le stationnement en double et les demi-tours sur Saint-Laurent. C'est dangereux pour les enfants qui ont à se faufiler entre plusieurs rangées de voitures. En plus du risque d'avoir une contravention.



Le service de « Kiss'n and go » sera encore disponible cette année. Une éducatrice du service de garde, bien identifiée par un dossard, sera présente sur le trottoir devant l'entrée du service de garde entre 7 h 30 et 8 h. Son rôle est d'accompagner votre enfant de votre voiture jusqu'au service de garde ou dans une des cours selon votre heure d'arrivée. Vous n'aurez pas à sortir de votre voiture, ce qui assurera une meilleure fluidité devant l'école.



Nos autobus seront également disponibles le soir pour ramener au pavillon principal les élèves de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année qui ont une carte de transport, ceux inscrits au service de garde, aux activités parascolaires et les autres qui le voudront tant qu'il y aura de l'espace. Ne pas oublier que dans l'autobus scolaire le couvre-visage est recommandé pour tous.

Pour les élèves : nous demandons le respect des consignes des brigadiers scolaires et l'utilisation des traverses piétonnières.

### **DATES IMPORTANTES À RETENIR**

**Jeudi 3 septembre** Rencontre des parents à l'annexe à 18 h 30 (virtuelle ou présentielle selon les enseignants)

**Vendredi 4 septembre** Date limite pour le paiement des frais scolaires

**Lundi 7 septembre** Fête du Travail, **congé pour tous**. L'école et le service de garde seront fermés.

**Mardi 8 septembre** Rencontre des parents au pavillon principal à 18 h

**Mercredi 9 septembre :** Assemblée générale annuelle virtuelle des parents à 18 h 30

**Mardi 10 septembre** Photo scolaire

**Lundi 30 septembre :** **Journée de déclaration de la clientèle scolaire** dans toutes les écoles du Québec. La présence de votre enfant à l'école cette journée est TRÈS IMPORTANTE pour valider officiellement sa fréquentation scolaire. Si votre enfant doit s'absenter, vous devez téléphoner à l'école pour motiver l'absence et prendre rendez-vous pour venir signer au cours de la journée le formulaire « Attestation de fréquentation 2020-2021 ».



**Mardi 6 octobre :** Rencontre des parents du volet AIDA suite à la première alternance des volets à 18 h

### **SPORT ET SAINES HABITUDES DE VIE À L'ANNEXE**

Le programme sportif pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle qui ne font pas partie du programme AIDA est maintenu pour le moment. Nous espérons qu'il pourra mener à la participation d'un duathlon vers la fin mai. Les activités seront adaptées ou modifiées afin de respecter les règles sanitaires de la DSP.



### **INSCRIPTIONS HOCKEY**

L'école Ahuntsic annexe est heureuse d'offrir à ses élèves (filles et garçons) de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, la possibilité de s'inscrire et de participer à des pratiques amicales ( sans enjeu classement) de hockey sur glace en collaboration avec l'école Saint-André-Apôtre. Ces pratiques se dérouleront à la patinoire de **Ahuntsic en collaboration avec l'école Saint-André-Apôtre. Vous pouvez inscrire votre enfant via le lien du formulaire Forms ci-dessous.**

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXHwoQ5nv9b1xDpR6uPDpxpUZUMTYyWIMxNzBPWVRaMUM2UjRIUTIjMDdDQy4u>



### **DES NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE L'AURORE BORÉALE**

Une foule d'activités et de nouveautés attendent vos enfants cette année. C'est madame Julie Martel, la responsable du service de garde, qui coordonnera l'équipe d'éducateurs et de surveillants de dîner. Vous pouvez la rejoindre au (514) 596-5213 du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 13 h 30. Vous pouvez aussi lui envoyer un courriel à [martel.ju@csgdm.qc.ca](mailto:martel.ju@csgdm.qc.ca). Pour la rencontrer, vous devez vous présenter à la porte du service de garde durant les heures d'ouverture et sonner. C'est avec plaisir qu'elle répondra à toutes vos questions.



#### **Formulaire d'inscription**

Pour que votre enfant fréquente le service de garde ou le service du dîner, il est obligatoire de remplir un formulaire d'inscription recto verso dûment signé. Si vous désirez modifier la fréquentation de votre enfant durant l'année scolaire, vous devez nous en aviser deux semaines d'avance et venir remplir un nouveau contrat au service de garde. Pour assurer la sécurité de votre enfant, tout changement à son inscription (heure d'arrivée ou de départ, journées de fréquentation ou toute autre information pertinente)

doit être fait de 24 h à 48 h à l'avance. Ces nouvelles informations doivent être transmises à l'attention de madame Louise Papineau.

#### **Paiement des frais de service de garde ou de dîner**

Il est très important de toujours payer le solde du service de garde ou de dîner durant la première semaine de chaque mois. De plus, les parents des élèves provenant des autres écoles de la CSSDM doivent refaire la procédure pour le paiement internet et utiliser le nouveau numéro de référence associé au nom du payeur sur l'état compte qui leur sera envoyé au début du mois de septembre. S'ils ne le font pas, le paiement ira dans le compte du service de garde de l'ancienne école de leur enfant et des procédures de transfert administratives devront être entreprises.

#### **Entrées et sorties**

Tous les élèves inscrits au service de garde doivent passer par la porte du service de garde (située près de la grande cour) pour leurs entrées et sorties. Après l'école, lorsqu'un parent viendra chercher son enfant, madame Letizia initialisera la feuille de présence pour vous.

#### **Boîte à lunch ou traiteur**

À l'école Ahuntsic et son annexe, nous n'avons pas de four micro-ondes pour la période du dîner. Il donc est essentiel de donner un repas froid ou un repas chaud dans un thermos **bien identifié** au nom de l'enfant. Un nouveau service de traiteur payant (Merenda) sera disponible pour offrir des repas à la période du dîner pour les parents qui en feront la demande. Vous recevrez sous peu de l'information. La distribution des repas commencera le lundi 14 septembre.

#### **Les modes de paiement**

Le premier état de compte vous sera transmis par courriel au début du mois de septembre. Il sera payable dès sa réception. Si le paiement n'est pas reçu avant le 15 du mois, vous recevrez un avis papier vous rappelant du retard de votre paiement. Vous avez la possibilité de le payer par internet, par chèque et par Intérac. Vous pouvez toujours envoyer le chèque à la responsable du service de garde par l'entremise de votre enfant. Cependant, veuillez noter que nous ne serons pas responsables du chèque perdu par votre enfant. Tout paiement en argent comptant doit être remis directement à madame Julie Martel. Vous ne pourrez plus laisser votre paiement dans la boîte aux lettres du service de garde. Une demande pour le paiement par carte de crédit a été faite. Aussitôt que ce type de paiement sera disponible, nous vous en ferons part.

#### **Les journées pédagogiques**

Si vous désirez que votre enfant fréquente le service de garde lors des journées pédagogiques, il est obligatoire qu'il soit d'abord inscrit. Cette année, nous avons une nouvelle procédure simplifiée par blocs et vous devrez remplir un coupon de journées pédagogiques au mois de septembre et un au mois de décembre le coupon-réponse doit être uniquement remis dans la boîte aux lettres du service de garde. Il en va de la place réservée pour votre enfant. Si nous n'avons pas reçu le coupon rempli et signé, votre enfant ne pourra y participer. Une semaine avant chaque journée pédagogique, une liste des enfants inscrits sera affichée près du bureau de la responsable du service de garde.

#### **Parascolaire**

Pour le moment, nous ne prévoyons pas de parascolaire à l'école, nous verrons selon l'évolution des consignes de la DSP

Passez une très belle année scolaire avec nous et n'hésitez pas à nous appeler ou à venir nous voir si vous avez des questions ou si une situation vous préoccupe.



Nathalie Parent  
Directrice

Zina Azira  
Directrice adjointe